

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

-----  
COMITE DE DIRECTION  
-----

52-ème séance .

Samedi 6 juin 1936, à 15 heures 30'

P R O C E S - V E R B A L

La séance est ouverte à 15 heures 30 sous la Présidence de Monsieur V. VAN STRAELEN.

PRESENTS:

MM. V. VAN STRAELEN	Président
R. BOUILLENNE	
J. CLAESSENS	Délégué de Monsieur le Ministre des Colonies.
W. ROBYNS	
A. SCHOEP	
H. SCHOUTEDEN	
J. WILLEMS	Membres
J.-P. HARROY	Secrétaire du Comité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Le Procès-Verbal de la 51ème séance, du 2 mai 1936, est approuvé à l'unanimité.

DECISION 336. RETOUR A BRUXELLES DE LA MISSION CINEMATOGRAPHIQUE A.

DENIS - ROOSEVELT.

Le Comité reçoit connaissance de ce que la mission cinématographique Armand DENIS - ROOSEVELT, rentrant d'Afrique, parviendra à Bruxelles le mardi 9 juin 1936, à 15 heures.

Le Comité décide qu'une réception sera organisée à cette occasion au Musée du Congo Belge, à Tervueren.

MISSION CONFIEE PAR LE DEPARTEMENT A MONSIEUR H. HACKARS,  
CONSERVATEUR DE L'INSTITUT.

Le Comité reçoit connaissance de ce que Monsieur le Commissaire de District Honoraire H. HACKARS, Conservateur de l'Institut, a été chargé par Monsieur le Ministre des Colonies, d'une double mission: Monsieur HACKARS rassemblera une documentation sur la question de déprédations occasionnées aux cultures par les éléphants. Il étudiera la possibilité de création d'une ou de plusieurs réserves à okapis dans le Nord Est de la Colonie.

Monsieur HACKARS recevra du Département un subside de vingt mille francs destiné à couvrir les suppléments de frais entraînés par cette mission.

Monsieur HACKARS a quitté l'Europe en avion le 5 juin 1936.

DECISION 337

AUGMENTATION DU SUBSIDE ALLOUE A L'INSTITUT PAR LE  
DEPARTEMENT.

Le Comité reçoit connaissance de ce que le Président a été amené à présenter d'urgence à Monsieur le Ministre des Colonies un projet de prévisions budgétaires pour 1937, ce projet devant intervenir dans la préparation du budget du Congo Belge.

Le Comité ratifie le libellé de ce document tel qu'il a été soumis à Monsieur le Ministre des Colonies on date du 28 mai 1936 et tel qu'il figure en annexe au présent procès-verbal.

DECISION 338

MISSION VULCANOLOGIQUE A ACCORDER A MONSIEUR JEAN  
VERHOOGEN.

Le Comité reçoit connaissance du récent retour en Europe de Monsieur J. VERHOOGEN.

Monsieur VERHOOGEN soumettra incessamment, par écrit, au Comité de Direction le programme des études vulcanologiques qu'il compte entreprendre au Parc National Albert.

Le Comité décide d'autoriser le Président à considérer le principe de cette mission comme adopté et à en faire part au Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux

du Congo Belge.

DECISION 339. PARC NATIONAL DE FARADJE. PROPOSITIONS DU DEPARTEMENT.

Le Comité reçoit connaissance d'une lettre que Monsieur le Ministre des Colonies se propose d'adresser, avec l'accord de l'Institut, à la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, relativement à la constitution d'un parc national dans la région de Faradje.

Le Comité reçoit ensuite connaissance d'un projet de réponse à adresser à Monsieur le Ministre des Colonies et suggérant de proposer la création de ce parc national, non pas sous le régime des territoires-annexes, avec renforcement de certaines interdictions, mais bien sous le statut des réserves intégrales, tous les droits de prospection et d'exploitation de la Société précitée étant maintenus intacts.

Le Comité approuve le libellé de ce document.

DECISION 340. MISSION H. DAMAS. SOLDE DE COMPTES. ETUDE DES COLLEC-  
TIONS. PUBLICATION DES RESULTATS.

Le Comité décide de considérer comme soldés les comptes de Monsieur Hubert DAMAS, le dépassement de crédit de 811,50 francs étant couvert par une écriture rectificative de 500 francs au profit de Monsieur DAMAS et par le rachat à ce chargé de mission, pour un montant forfaitaire de 311.50 francs, de la baleinière ayant fait l'objet de la décision 193 (36-ème séance, 4 mars 1935).

Le Comité décide ensuite de modifier la liste des spécialistes proposés par Monsieur H. DAMAS pour l'examen des collections qu'il a rassemblées au Parc National Albert et de conformer le choix de ces spécialistes à celui qui a présidé à l'étude des échantillons recueillis par la mission G.F. de WITTE.

Le Comité décide enfin de réserver une suite défavorable à la demande de Monsieur H. DAMAS tendant à voir publier sous forme de notes préliminaires certains résultats de ses travaux. Cette demande se trouve en effet en opposition avec le principe émis jadis que la primeur des résultats de la mission de Monsieur DAMAS serait réservée aux archives scientifiques de l'Institut.

DECISION 341. PUBLICATION DE L'ETUDE DES COLLECTIONS BOTANIQUES

RECOLTEES PAR MONSIEUR GASTON de WITTE.

Le Comité reçoit connaissance d'une proposition de Monsieur le Docteur W. ROBYNS, tendant à voir publier, non pas une étude séparée des plantes recueillies par Monsieur de WITTE, mais un "Catalogue des Plantes Vasculaires du Parc National Albert", comprenant l'énumération et la répartition géographique à l'intérieur des limites du parc de toutes les espèces actuellement connues.

Ce catalogue pourrait servir de point de départ à une "Flore du Parc" dont la publication pourrait être envisagée dans l'avenir.

Le Comité adopte la proposition de Monsieur ROBYNS.

DECISION 342.

Le Comité reçoit connaissance d'une deuxième proposition de Monsieur le Docteur ROBYNS tendant à voir publier par l'institution une série de fascicules illustrés décrivant les divers aspects de la végétation du Parc National Albert.

Monsieur ROBYNS propose d'inaugurer cette série de publications par un fascicule donnant un aperçu général de tous les aspects de végétation du Parc, y compris ceux de l'extension consécutive au décret du 12 novembre 1935.

Monsieur ROBYNS s'offre à rédiger le texte de ce premier fascicule.

Le Comité remercie Monsieur ROBYNS et adopte sa proposition à l'unanimité. Il décide d'étudier ultérieurement s'il convient de prévoir pour ce fascicule une édition bilingue ou une édition séparée dans chacune des langues nationales.

DECISION 343. ORGANISATION DU TOURISME DANS LES PARCS NATIONAUX.

PROPOSITIONS DE LA CIMNOKI.

Le Comité reçoit connaissance d'un dossier communiqué à l'institution par la Compagnie Immobilière du Nord du Kivu (CIMNOKI) en vue de la création d'un



organisme "Régie Touristique du Parc National Albert" destiné à exploiter le tourisme dans l'intérêt commun de cette compagnie et de l'institution.

Le Comité juge indispensable d'examiner les propositions de la Cimnoki avec la plus grande attention.

Chacun des membres du Comité étudiera le dossier précité et formulera des observations par écrit.

Ce dossier sera également soumis aux membres du Comité Financier de l'Institut.

Il sera enfin communiqué à Monsieur le Ministre des Colonies après qu'y aient été apportés certains premiers remaniements nécessités par les principes directeurs de l'activité de l'institution.

DECISION 344. PARC NATIONAL DU KATANGA. POURPARLERS AVEC LE COMITE SPECIAL DU KATANGA.

Le Comité reçoit connaissance d'un projet de lettre à adresser au Président du Comité Spécial du Katanga et proposant la création d'un parc national dans la région des Monts Kibara.

A deux exceptions près, ce parc conserverait les limites de la réserve de chasse constituée par l'Ordonnance du Gouverneur Général n° 100/Agri., en date du 26 décembre 1934.

Comme dans la région des Uele, les droits miniers préexistants seraient intégralement respectés. Cette restriction serait formulée dans le texte même du décret créant le parc national.

Le Comité marque son accord sur le libellé de ce document.

DECISION 345. ASSURANCE-ACCIDENT RELATIVE AU CONSERVATEUR DE MUTWANGA.

Conformément au principe établi par la décision n° 231, 41-ème séance, 27 juillet 1935, le Comité décide d'assurer contre les accidents le Commissaire de District Honoraire H. HACKARS, Conservateur de l'Institut depuis le 1er juin 1936.

DECISION 346. TAXE DE SEJOUR DUE PAR MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL  
C. LIEGEOIS.

Le Comité reçoit connaissance de ce que Monsieur C. LIEGEOIS, Directeur Général au Ministère de l'Instruction Publique, n'a pas acquitté le montant de son permis de circulation, lors de son récent passage au Parc National Albert.

Par principe, le Comité décide de réclamer cette somme à Monsieur le Directeur Général C. LIEGEOIS.

DECISION 347. DEMANDE DE VISITE, EMANANT DU TOURING CLUB DE FRANCE.

Le Comité reçoit connaissance d'une lettre du Touring Club du Congo Belge transmettant à l'institution la demande du Touring Club de France qui a déjà fait l'objet de la décision 310, 49-ème séance, 21 mars 1936.

Le Comité décide de maintenir cette décision.

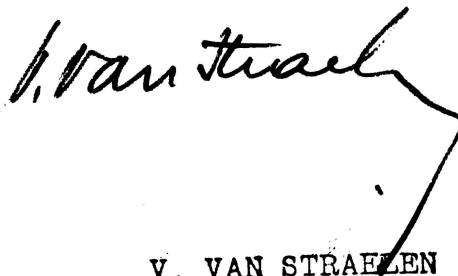
La séance est levée à 18 heures.

-----  
LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ  
DE DIRECTION,



Jean-Paul HARROY.

LE PRÉSIDENT



V. VAN STRAELEN

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

PROJET DE PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1937.

RECETTES.

A. Subvention du Ministère des Colonies		850.000
B. Divers		
Tourisme	30.000	
Vente de publications	10.000	
Recettes extraordinaires	9.000	
Intérêt sur compte en banque	1.000	
		50.000
		<u>900.000</u>
		=====

DEPENSES.

1. Mobilier et matériel d'Europe		2.000
2. Mobilier et matériel d'Afrique		18.000
3. Constructions et aménagements d'Afrique		50.000
4. Bibliothèque		3.000
5. Instruments scientifiques		5.000
6. Frais de travaux d'intérêt scientifique		15.000
7. Frais de publication et rapport		50.000
8. Frais de Membres du Comité		2.500
9. Frais de conférences		3.000
10. Frais voyage du personnel		65.000
11. Dépenses imprévues		20.000
12. Frais de représentation et de propagande		10.000
13. <u>Frais de gestion d'Afrique</u>		
a) Conservateurs		195.000
b) Corps de garde		100.000
c) Personnel indigène		60.000
d) Transports automobiles et portage		92.000
e) Imprévu et divers		20.000
f) Assurances		24.000
14. Frais de gestion d'Europe		
a) Traitement du personnel		57.000
b) Frais généraux (cf. prévisions pour 1936)		50.000
		<u>889.500</u>
15. Réserve		10.500
		<u>900.000</u>
		=====

Prévisions pour frais d'expropriation de droits indigènes  
au Parc National des Uele: trente mille francs.

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

PROJET DE PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1937.

A. PARC NATIONAL DE LA KAGERA

Mobilier et matériel	4.000
Aménagements et entretien bâtiments de Gabiro (au cas où un conservateur pourrait être prévu)	2.000
Indemnité provisoire du conservateur ff.	12.000
Corps des gardes (salaires et équipements)	15.000
Personnel	5.000
Transport automobile et portage	5.000
Imprévus et divers	5.000
Assurances (personnel, matériel, bâtiments, etc.)	2.000
	<u>50.000</u>
	=====

B. DETAILS POUR LES AUTRES PARCS

	RUTSHURU	SEMLIKI	UELE	KATANGA
2.	4.000	6.000	4.000	4.000
3.	20.000 (labo)	25.000	5.000 (pisé)	-- éventuellement à louer au C. S.K. à Sampwo ou Bukama.
5.	50.000 (Labo.)	1.000	1.000	1.000
10. a)	40.000 (1-1 au 1-6)	70.000	50.000	--
a')	35.000 (1-6/31-12)		Selon les circonstances, l'Institut projette de s'atta- cher un conservateur soit à Faradje, soit au Katanga.	
b)	30.000	30.000	20.000	20.000
c)	20.000	20.000	10.000	10.000
d)	35.000	25.000	12.000	20.000
e)	5.000	5.000	5.000	5.000
f)	15.000	5.000	2.000	2.000